

# Charte simplifiée – Espaces collectifs Sexpleo

## Esprit des espaces Sexpleo

- Espaces **sécurisés, inclusifs, respectueux et non jugeants**.
- Démarche **éducative, exploratoire et réflexive**.
- Ces espaces **ne sont ni médicaux ni thérapeutiques**.

## Respect & relations

- Les vécus, besoins et limites diffèrent d'une personne à l'autre.
- Aucun propos ou comportement **discriminatoire** n'est toléré.
- On évite jugements, interprétations, diagnostics ou conseils non sollicités.

## Parole, écoute & climat du groupe

- Une seule personne parle à la fois.
- La parole est **libre mais jamais obligatoire**.
- L'humour est bienvenu s'il fait rire **avec**, jamais **aux dépens**.

## Propositions & participation

- **Aucune proposition n'est obligatoire**.
- L'exploration, l'essai ou l'observation sont possibles.
- Chacun·e respecte son rythme, ses besoins et ses limites.

## Confidentialité

- Ce qui concerne les autres participant·es reste **confidentiel**.
- À l'extérieur, on partage uniquement **son propre vécu**.
- Les pratiques sorties de leur contexte peuvent être mal interprétées.

## Consentement & contacts

- Le consentement est **libre, explicite, éclairé et réversible**.
- Le silence ne vaut jamais consentement.
- Tout contact physique hors propositions encadrées nécessite un **accord explicite préalable**.

## Émotions & sécurité émotionnelle

- Les émotions, y compris les larmes, ont toute leur place.
- On n'intervient pas (parole, geste, consolation) sans demande explicite.
- La présence et l'écoute peuvent suffire.

## Responsabilité personnelle & santé

- Chacun·e est responsable de soi, de ses choix et de ses limites.
- Aucun espace n'est totalement « safe ».
- Toute vulnérabilité psychique importante est à signaler **avant l'inscription**.
- Sobriété requise (pas d'alcool, drogues ou substances altérant la conscience).

## En cas de difficulté

- Il est possible de faire une pause ou de se retirer temporairement.
- Avant de quitter le lieu, prévenir l'animatrice.
- La sécurité émotionnelle prime sur la participation.

## Cadre & responsabilités

- Des maladresses peuvent survenir et être reprises dans un esprit de dialogue et de réparation.
- L'animatrice peut recadrer ou interrompre une participation si nécessaire.
- Chaque participant·e est responsable civilement de ses actes et doit disposer d'une **assurance RC personnelle**.

## Après-coup & accompagnement

- Des effets peuvent apparaître après la séance.
- Prendre soin de soi et solliciter un soutien adapté si besoin.
- Ces espaces ne remplacent pas un accompagnement individuel.

**En participant, je reconnais avoir pris connaissance de ces points clés et m'engage à les respecter.**